



La Chevêche se trouve encore en Ajoie, mais est très menacée en Suisse. Elle habite dans les vergers hautes tiges.



PHOTO SYLVIE BOEGLI, MICHEL JUILLARD

INVITATION

Assemblée générale annuelle du 8 mai 2009 à 20 heures au restaurant du Jura à Bassecourt

SOMMAIRE

PAGE 2

Edito
Excursion du Jubilé

PAGE 3

Circuit automobile
de Vendlincourt
Initiative pour le paysage

PAGE 4-5

Les étangs et les marais
de Dampheux en cours
de revitalisation

PAGE 6

Le centre Nature
«Les Cerlatez»
Initiative sur le droit
de recours rejetée
Oppositions de Pro Natura
Jura en 2008

PAGE 7

Visite d'une
fromagerie bio

PAGE 8

Faucon pèlerin
et varappeurs:
coexistence pacifique

ORDRE DU JOUR

- 1) Ouverture de l'assemblée par la présidente
- 2) Procès-verbal de la dernière assemblée (25 avril 2008)
- 3) Rapport d'activités 2008
- 4) Comptes 2008
- 5) Renouvellement du comité
- 6) Programme d'activités et budget 2009
- 7) Propositions individuelles
- 8) Divers

Suivie d'un verre de l'amitié pour fêter
les 100 ans de Pro Natura-Ligue suisse
pour la protection de la nature

pro natura  100 anni - 100 onns
1909 - 2009
100 Jahre - 100 ans

La poste a dédié un timbre spécial à l'effigie
de l'animal de l'année 2009 de Pro Natura



© DIE POST



PAR THÉRÈSE EGGER
PRÉSIDENTE
PRO NATURA JURA

Pro Natura-LSPN fête ses 100 ans

La plus ancienne organisation de protection de la nature de Suisse, Pro Natura, fête son siècle d'existence.

Fondée en 1909 par des naturalistes et des citoyens, inquiets de l'impact sur les milieux naturels du développement industriel, de l'assainissement presque général des zones humides, de l'urbanisation, notre organisation a, génération après génération, inlassablement œuvré pour préserver nos paysages et mettre en valeur nos milieux naturels.

Que serait donc aujourd'hui le visage de notre pays, sans l'intervention opiniâtre, dévouée et sur le long terme de notre organisation. Sans contestation possible, nos paysages seraient bien plus monotones et notre vie sauvage encore plus maltraitée. Pro Natura a acquis des terres là où cela était nécessaire et a rendu ses propriétés à un état le plus proche possible de l'état naturel. Dans le Parc national mais également dans d'innombrables sites à travers tout le pays, garantissant ainsi la pérennité de milieux remarquables.

Pro Natura a également contribué à mettre en place des instruments légaux et réglementaires de préservation de la diversité de la vie. Elle s'est constamment souciée de leur bonne mise en application.

Elle s'est opposée à de très nombreux projets menaçant pour les paysages, la faune et la flore. Certains d'entre eux ont été abandonnés; d'autres ont été améliorés. En ce qui nous concerne, dans certains cas, nous avons dû faire le poing dans la poche.

Pro Natura s'est toujours montrée solidaire d'autres organisations pour contribuer à relever les grands défis environnementaux de notre planète. Cependant, la vocation première de notre organisation reste résolument locale. Profondément pragmatique, notre association s'est impliquée prioritairement dans des actions de conservation concrètes, de proximité. Pro Natura s'est efforcée de sensibiliser les habitants de notre pays à la richesse de son patrimoine naturel et à la responsabilité que nous avons, toutes et tous, de le transmettre dans le meilleur état possible à nos descendants.

Cent ans plus tard, le combat pour la nature des fondateurs garde toute son actualité. Il est de la responsabilité de chacun d'entre nous de favoriser la diversité de la vie là où nous avons la chance de vivre, dans son jardin, dans notre village ou quartier, dans notre canton où le potentiel naturel est élevé et les menaces de sa destruction si présentes.

Que serait donc aujourd'hui le visage de notre pays, sans l'intervention opiniâtre, dévouée et sur le long terme de notre organisation?

JUBILÉ

Excursion du centenaire J5

Vive le Doubs: à la découverte d'un cours d'eau international (JU) le samedi 9 mai 2009.

Des nappes de brume flottent au-dessus de l'eau, un héron passe silencieusement, des vieux hêtres bordent l'eau. Ici, à proximité de la ville de St-Ursanne dans le canton du Jura, le Doubs coule à travers un paysage d'une grande diversité: versants à-pic, forêts alluviales, prairies sèches, pâturages boisés. Pro Natura s'engage pour renaturaliser la rivière et mettre en valeur la zone environnante. A Clairbié par exemple, sur un terrain acheté par Pro Natura, le Doubs peut à nouveau modeler son lit de manière naturelle et inonder le paysage. Et quelques pas en aval, grâce à une collaboration fructueuse avec une famille d'agriculteurs, la zone anciennement cultivée de manière très intensive est redevenue plus naturelle.

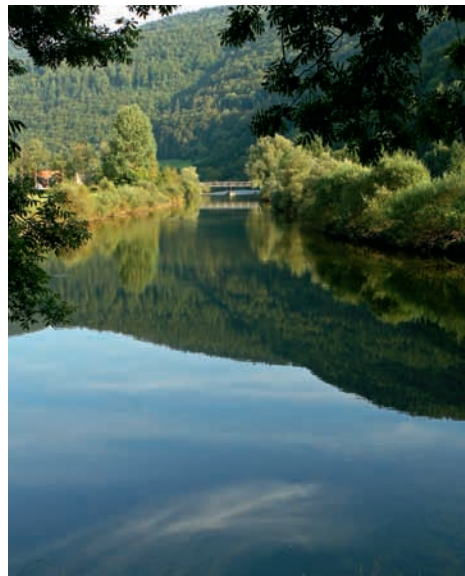


PHOTO JEAN-PAUL LUTHI

Nous parcourons la vallée idyllique du Doubs suisse, entre arbres tombés et prairies fleuries. Nous découvrons la faune et la flore de ce lieu, tout en abordant la thématique de la collaboration agriculture-nature.

NOTA BENE

EQUIPEMENT

Bonnes chaussures de randonnée, jumelles.

GUIDE

Jean-Paul Luthi, naturaliste

IMPORTANT

Cette excursion est appropriée pour des enfants, poussettes, personnes âgées et personnes handicapées. Le nombre de participants est limité à 20 personnes. L'assurance incombe aux participants.

INSCRIPTION

Avec formulaire par poste à Pro Natura, Mention: excursion du centenaire 2009, case postale, 4018 Bâle ou par fax: 061 317 92 66, par email à mailbox@pronatura.ch ou avec formulaire online à www.pronatura.ch

Bien des naturalistes nous ont approchés afin de demander pourquoi nous n'étions pas recourants dans le projet de circuit de Vendlincourt, aux côtés des habitants et de Franz Weber.

Circuit automobile de Vendlincourt

Lors de l'audience de la Chambre administrative, mercredi 25 février 2009, plusieurs remarques ont été formulées à l'encontre des associations de protection de l'environnement, qui n'auraient pas déposé de recours au projet. Rappelons qu'une opposition ou recours doit faire référence aux textes de loi et pas simplement exprimer le sentiment personnel des opposants sur un projet. Dans le cas du projet de Safety car, les associations sont arrivées à la conclusion que le plan spécial concernait principalement le dézonage de terres agricoles en zones de loisirs. C'est donc avant tout un problème agricole, qui contraint à l'abandon de l'exploitation de terres arables au profit d'un circuit de sports motorisés. Les 15 hectares sont perdus pour une ou plusieurs familles d'agriculteurs, tout en apportant de substantiels bénéfices aux propriétaires-exploitants-vendeurs. C'est un problème de solidarité agricole et de responsabilité de la Chambre d'agriculture, qui n'a pas jugé opportun de recourir. Là est le réel problème: si les

Si les associations agricoles ne défendent pas les terres agricoles, qui les défendra?

arguments juridiques sont essentiellement de l'ordre des surfaces d'assolement avant d'être environnementaux. Par contre, dans la phase ultérieure, celle du permis de construire, les ONG environnementales auront le loisir de prendre connaissance des mesures prévues et des compensations et n'hésiteront pas à intervenir.

WWF Jura, ATE Jura, Pro Natura Jura et la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (qui a par ailleurs fait opposition) se sont exprimés à plusieurs reprises contre le projet de circuit automobile. Elles ont

associations agricoles ne défendent pas les terres agricoles, qui les défendra? A ce stade du projet,



PHOTO JEAN-MARC CHRISTE

Futur emplacement du projet.

financé à l'aide d'un journaliste d'investigation un reportage sur les nuisances inacceptables d'un tel projet en Bresse (www.stopcircuit.org). Ces ONG n'ont donc pas failli à leur tâche. Elles ont sans relâche travaillé avec les opposants, apporté leurs conseils et participé à la rédaction d'un tout-ménage dans la commune de Vendlincourt avant les votations. Elles soutiennent la fondation de Franz Weber et apporteront à celle-ci leurs connaissances de terrain et leurs conseils juridiques au besoin.

Ce projet de circuit automobile met au grand jour les lacunes du droit suisse en matière d'aménagement durable du territoire. Plusieurs initiatives, dont l'initiative pour le paysage, ont été déposées pour y remédier. Ce sera l'occasion d'en reparler.

**FONDATION POUR LA PROTECTION ET L'AMÉNAGEMENT DU PAYSAGE, BERNE
WWF JURA, ATE JURA, PRO NATURA JURA**

TÉMOIGNAGES

Visionnez les témoignages des riverains du circuit automobile de Bresse: un cauchemar quotidien: www.stopcircuit.org

Initiative pour le paysage – «De l'espace pour l'homme et la nature»



L'Initiative pour le paysage (initiative populaire fédérale «De l'espace pour l'homme et la nature») vise à préserver des espaces de vie pour l'homme et la nature en Suisse. Depuis des décennies, l'aménagement du territoire ne parvient pas à atteindre ses objectifs: les surfaces d'habitation se multiplient, le mitage s'intensifie. De nombreuses

organisations largement soutenues agissent avant la disparition totale des espaces de détente pour l'homme ainsi que des habitats pour la faune et la flore. L'initiative pour le paysage a été déposée en été et un contre-projet, la révision de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire, lui est opposée. Peut-être une votation populaire en 2011!

Les travaux ont nécessité de grands engagements financiers pour revitaliser ce site d'importance nationale. Des plantations de centaines d'arbustes dans les prairies et pâturages attenants ont été réalisées avant l'enlèvement des arbres dans les étangs.

Les étangs et les marais de Damphreux en cours de revitalisation

Le plus petit rongeur d'Europe, le Rat des moissons, a trouvé un refuge à Damphreux. Ce poids plume parmi les mammifères ne pèse guère plus de 8 grammes. Son appellation scientifique, *Micomys minutus* est un bien joli pléonasme «petite souris minuscule». Deux lycéens en ont recensé près de 60 nids durant l'été 2008. Il s'agit de la plus importante population décrite en Suisse à ce jour.

Robert Hainard vante la gentillesse de ce rongeur, sa grâce, son agilité ainsi que ses jolis nids. «Il est considéré comme bien peu nuisible

d'importance nationale, les étangs des Coeudres pour la reproduction des batraciens et le marais de Pratchie, en tant que bas marais. Les 6 étangs des Coeudres ont été créés à la fin des années 1960 sur un site marécageux pour la production de carpes. Cette intervention a été favorable puisque progressivement ces lieux dégagés ont attiré les oiseaux migrateurs, devenant un des meilleurs sites d'escale du Canton. Le marais de Pratchie est resté une zone humide malgré de nombreuses tentatives d'assèchement durant le siècle passé.

Les Coeudres

En 2007, la Fondation acquiert les étangs de Coeudres. Elle s'engage dans la foulée à les revitaliser. Deux menaces mettaient en péril la pérennité des étangs: un embroussaillage progressif des berges et des queues d'étang ainsi que la perforation des digues par les rats musqués. Dans un premier temps, des mesures drastiques ont été prises pour réouvrir le milieu et les digues des six étangs sont, une à une, renforcées et prolongées. En 2010, les travaux devraient être terminés. En principe, leur avancement dépend étroitement des conditions climatiques et du rythme des saisons. En effet, les travaux ne peuvent être réalisés qu'en automne et en hiver, lorsque l'activité biologique décroît.

L'intention de la Fondation est d'améliorer le profil biologique des étangs. L'option initiale de la priorité à la pisciculture est abandonnée au profit de la création d'une mosaïque de milieux. Elle permettra une forte augmentation de la diversité biologique. Les eaux permanentes permettront d'accueillir des Canards, des Sarcelles ou des Foulques.

Là où le niveau de l'eau variera, comme cela est prévu dans l'étang central, les limicoles (Bécassine, Courlis et autres Chevaliers) trouveront de quoi se nourrir. Les roselières permettront d'accueillir des Rousserolles ou des Bruants et les prairies humides des Vanneaux.



Les digues, rongées par les rats musqués, sont restaurées afin de maintenir les étangs en eau.

PHOTO: JEAN-PIERRE EGGER

et aussi ne le pourchasse-t-on pas» affirme-t-il. Ainsi ce lilliputien parmi les mammifères a trouvé un nouveau lieu de vie! C'est un présage heureux pour la Fondation des Marais de Damphreux dont l'objectif principal est de revitaliser pour rendre le plus naturel possible des sites humides en Ajoie.

Autres moments de bonheur: entendre le chant des Rainettes au printemps ou y rencontrer des Cigognes noires en migration. Sur le territoire de la commune de Damphreux, la Fondation des Marais de Damphreux est propriétaire de deux sites



PHOTO SYLVIE BOEGLI

Des centaines d'arbustes ont été plantés dans les prairies autour des étangs pour compenser l'enlèvement des bosquets dans les étangs.

Les milliers d'arbustes plantés permettront aux passereaux de peupler les haies et les cordons boisés. Et partout, de la place pour les petits mammifères, les reptiles, les batraciens, les libellules, les papillons ou les mollusques.

Les Marais de Pratchie

Une étude de phytosociologie, mandatée par la Fondation, a été conduite par le laboratoire Sol et Végétation de l'Université de Neuchâtel (Prof. Jean-Marie Gobat et Christophe Poupon). Elle montre qu'un potentiel d'amélioration de la diversité floristique est bien là. L'étude conclut qu'une gestion qui intègre

le maintien du régime hydrique et diminue l'apport de substances nutritives devrait permettre l'extension de ces surfaces à l'avenir.

Pour améliorer le régime du site, une mare a déjà été installée en 2007, une seconde sera réalisée d'ici 2011.

Lentement, ce qui a été rêvé puis voulu se concrétise. Pourtant des périls existent. Les plus grandes menaces pour ces étangs et marais sont d'ordre agricole. Des pratiques agricoles inappropriées provoquent une érosion importante des terres agricoles situées en amont. Elle comble lentement les mares que la Fondation a installées dans le marais. L'érosion ainsi qu'une application inadaptée d'engrais provoquent l'écoulement de substances indésirables dans les zones humides. Elles sont responsables de l'eutrophisation des étangs et du marais. Ces phénomènes sont bien connus des milieux agricoles. Nous attendons de leur part que des mesures soient prises pour le respect d'une des tâches constitutionnelles dévolue à l'agriculture, soit la garantie: «conserver des ressources naturelles et entretenir les paysages» (art. 104 de la Constitution fédérale).

Pro Natura Jura est un membre fondateur, elle soutient la Fondation activement par des contributions financières ainsi que par une présence active au sein de son Conseil de Fondation.

JEAN-PIERRE EGGER

LE RAT DES MOISSONS

Autrefois commun dans les champs, le Rat des moissons a presque disparu de nos campagnes. L'intensification de l'agriculture et l'assèchement des zones humides sont directement responsables de cette forte régression. Ces dernières années, le Rat des moissons a trouvé refuge dans des prairies inondables. Il s'agit de la plus importante population décrite en Suisse à ce jour



Rat des moissons.

PHOTO JEREMY BERRÉ



PHOTO CENTRE NATURE LES CERLATEZ ALAIN PERRET

OPPOSITIONS DE PRO NATURA JURA EN 2008

OPPOSITION AU DÉFRICHEMENT DE LA BERGE BOISÉE DU DOUBS À OCOURT POUR LE PROJET DE MICROCENTRALE HYDROÉLECTRIQUE.
En attente.

OPPOSITION À LA STABILISATION DES BERGES DE L'ALLAINE.

Nous revendiquons une stratégie cantonale de gestion des cours d'eau dans le respect de la nature et du paysage. L'office de l'environnement a rejeté notre opposition.

OPPOSITION À LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT ET D'UNE ARRIÈRE-DIGUE À DELÉMONT, DANS UNE ZONE INONDABLE.

Le canton poursuit sa politique de construction dans des zones sensibles, ce qui coûte cher et est inacceptable. Procédure en cours.

OPPOSITION À DEUX CABANES EN ZONE DE PROTECTION DE LA NATURE À VERMES.
Opposition levée

OPPOSITION À UNE PORCHERIE AU NOIRMONT.

Le projet a été revu suite à notre opposition, car le nombre de bêtes était beaucoup trop élevé par rapport aux surfaces agricoles et un permis de construire a pu être délivré à l'exploitant après modifications.

Le centre Nature «Les Cerlatez»

Cette année 2009 nous promet une richesse d'activités au centre Nature ou lors de déplacements.

DU 7 AU 10 MAI

Stand à Lignum Jura à Moutier.

DU 7 AU 12 JUIN

Fabrication d'un violon par 5 luthiers au Centre

13 JUIN

Vernissage officiel de l'exposition et divers concerts musicaux y compris un récital jazz manouche avec le violon créé spécialement pour cette occasion.

DU 15 AU 21 JUIN

Semaine musicale, dont deux points forts:

19 juin

Concert multi-flûtes et guitare.



20 juin

Rassemblement et concert de Didgeridoo.

25 ET 26 JUILLET

Le centre Nature est invité d'honneur au 20^e anniversaire de la Fête des tourbiers à Frasné (France)

DU 19 AU 23 AOÛT

Camp base 9 du réseau Science et Cité

OUVERTURE PUBLIQUE DU CENTRE LE 1^{er} MAI 2009

Ce centre dynamique, et le seul du canton, mériterait une aide plus importante de la part du canton; (25000 fr) alors que d'autres domaines sont dotés de millions! Au plaisir de vous revoir dans ces lieux chers amis de la nature...

ELISABETH MAILLAT

POLITIQUE

Initiative sur le droit de recours rejetée

Les votations fédérales du 30 novembre 2008 concernant l'initiative du PRD zurichois ont rappelé combien le droit de recours des organisations environnementales et sportives proches de la nature est essentiel pour la préservation de l'environnement. Dans le Jura, cette initiative a été rejetée par 72,3% des votants; un comité jurassien effacé mais efficace a mené la campagne. Généralement, ce magnifique résultat a été rendu possible grâce au travail réalisé

dans toutes les régions, aux lettres de lectrices et de lecteurs, aux comités cantonaux, aux distributrices et distributeurs de papillons, aux activités des groupes régionaux, à une stratégie intelligente, aux donatrices et donateurs, aux partis PDC, PCS, Verts, Verts-Libéraux, PEV, PS, aux professeurs de droit courageux et aux politiciennes et politiciens du PRD courageux. Un tout grand merci pour votre large soutien.

LUCIENNE MERGUIN ROSSÉ

Le groupe Jeunes anime de nombreuses sorties durant l'année. Les thématiques sont variées et fort intéressantes dans les domaines de l'homme et la nature.

Visite d'une fromagerie bio

**PAR CORNÉLIA KUPFERSCHMIED,
MONITRICE PRO NATURA JURA**

Une matinée d'automne, la brume tantôt nous envoûte tantôt nous découvre un spectaculaire paysage au long de notre promenade dans le vallon de La Vaux. Un petit groupe d'enfants et quelques monitrices ont réglé leur réveil tôt pour effectuer le voyage jusqu'à Roche d'Or et pouvoir participer au travail d'une fromagère. Chaleureux accueil en un lieu idyllique, engouement pour une visite de la ferme, des animaux, mais surtout pour assister à la fabrication artisanale de fromages. Fascination devant ce savoir-faire qui transforme le liquide blanc en une masse granuleuse. Le plus impressionnant reste certainement les dégustations aux différentes étapes, parfois douces, parfois acides, aux textures variées. Et puis, demande de patience, laisser mûrir le fromage, quelques semaines, mois ou années à la cave jusqu'à l'obtention du produit fini désiré, qui d'ailleurs a été aimablement offert aux participants par la fromagère lors de la sortie Noël. La ferme, le lieu où sont produits nos aliments de base, là où se créent des choses incroyables comme le fromage à partir du lait... Rencontrer les gens qui vivent de la terre et travaillent avec la nature, un maillon qui paraît incontournable dans la protection de la nature. Voilà une des motivations principales à mettre sur pieds la sortie «Fromagerie bio», de partager avec les enfants les valeurs d'une agriculture locale, à petite structure et biologique.

**PAR EVA SCHÖNI, AGRICULTRICE BIO,
FERME DE LA VAUX, ROCHE D'OR**

Pour les enfants, il est très important et intéressant d'avoir un contact avec la nature. Découvrir ce qu'est la nature, où se situe l'être hu-



Devant la ferme de la Vaux.

main. Pourquoi seule une agriculture biologique globale, écologiquement bien établie, permet de préserver une planète à peu près saine. La ferme est un lieu idéal pour éveiller l'intérêt, en particulier notre fromagerie et tous nos animaux. Illustrer par des exemples concrets: combien d'herbe les vaches doivent-elles avaler pour produire le lait que nous utilisons pour fabriquer autant de fromages (surface de 2 terrains de foot pour 3'000 litres de lait qui sera transformé en 300 kg de fromage par an)? Le même principe peut s'appliquer aux céréales, aux légumes, etc. C'est pour moi l'élément déclencheur qui m'incite à être en contact avec des gens d'autres domaines, de les intéresser pour une nature intacte et de montrer les liens à l'aide de bons exemples illustrés, réels. Nous nous trouvons tous dans la même barque! J'apprécie particulièrement le travail avec les enfants, ils ont encore souvent des raisonnements très directs. Ce fut un grand plaisir que de montrer un aperçu de l'agriculture. Je souhaite que chacun d'entre vous ait pu emporter sur son chemin de vie quelque chose de positif de La Vaux.

PAR MICHAËL, 12 ANS, PARTICIPANT À CETTE SORTIE

J'ai beaucoup aimé la sortie à la fromagerie. Nous avons pu voir comment le fromage se fabrique de A à Z. Nous avons goûté le lait caillé tout frais qui ressemblait à des grains de riz mou. Ensuite, elle a versé ce lait caillé dans des moules à raclette de 30 cm de diamètre. Après, le fromage doit rester dans la cave environ 1 an. La fromagère était très sympa!

SYLVIE BOEGLI



PROGRAMME 09

Le groupe Jeunes + Natures organise environ une fois par mois une sortie pour les enfants de 6 à 13 ans.

EMISSION LES ZÈBRES
(thème: biodiversité,
âge: 12-14 ans)
vendredi 17 avril 2009

**CES CRAPAUDS
QUI ACCOUCHENT
(BATRACIENS)**
samedi 25 avril 2009

**LES FLEURS-INSECTES
(ORCHIDÉES)**
samedi 9 mai 2009

LES ÉCREVISSES
samedi 6 juin 2009

**LES AUTRUCHES
DE CHEZ NOUS**
samedi 22 août 2009

**WEEK-END GRANDS
PRÉDATEURS**
12-13 septembre 2009

**LE CHOU DANS
TOUS SES ÉTATS
(CHOUCROUTE)**
24 octobre 2009

**IL Y A DU GAZ DANS
L'AIR (FERME BIOGAZ)**
samedi 21 novembre 2009

SORTIE DE NOËL
samedi 12 décembre 2009

RENSEIGNEMENTS

Sylvie Boegli,
rue du Général Nouvion 37,
2800 Delémont,
079 447 55 39,
sylvie.boegli@hotmail.com.
Vous trouverez tout le
programme et les bulletins
d'inscription aux sorties
sur: www.pronatura.ch/jeunesse, sous la rubrique
Groupes Jeunes + Nature
/ Programme des groupes
Jeunes + Nature / JU



Eva explique aux enfants le moulage des fromages.



Faucon pèlerin et varappeurs: coexistence pacifique

Pro Natura Jura est satisfaite de la bonne marche du projet et est représentée par deux ornithologues compétents dans le groupe de travail. Des solutions gagnant-gagnant existent réellement.

IMPRESSUM

Supplément des sections à Pro Natura Magazine

Editeur

Pro Natura Jura
Secrétariat

Lucienne Merguin Rossé
L'Abbaye 105
2906 Chevenez
Tél + fax 032 476 70 21
pronatura-ju@pronatura.ch
Case postale 90
2900 Porrentruy
CCP 25-7248-2

Rédaction et réalisation

Thérèse Egger, Sylvie Boegli, Jean-Pierre Egger, Jacques Villars, François Boinay, Elisabeth Maillat, Lucienne Merguin Rossé

Photos

Michel Juillard, Sylvie Boegli, Jean-Pierre Egger, Jérémie Berret, Thérèse Egger, Jean-Paul Luthi, Jean-Marc Christe, centre nature Les Cerlatez, Jacques Ioset.

Maquette

Lionel Dominé / tieless-d.ch

Impression et expédition

Le Pays, Porrentruy
Tirage: 800 exemplaires

Le faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) est un rapace qui niche volontiers dans les falaises rocheuses, où il se trouve relativement à l'abri des dérangements... à moins que lesdites falaises ne soient convoitées par les varappeurs, ce qui entraîne alors un conflit d'intérêt entre l'oiseau et l'homme, ou plutôt entre les protecteurs de la nature et les adeptes de l'escalade. En effet en période de nidification l'oiseau est très sensible aux dérangements, si bien que la réussite d'une couvée est toujours une entreprise assez délicate. Une voie d'escalade passant trop près du nid, empruntée pendant la couvaison, conduira les adultes à abandonner l'aire. Quant aux oisillons bientôt aptes à s'émanciper, en cas de dérangement ils s'élanceront par réflexe dans le vide avant d'être capable de voler et s'écraseront au pied de la paroi. La période sensible, pendant laquelle il s'impose d'interrompre la pratique de l'escalade à proximité de l'aire du faucon pèlerin, dépend des conditions météorologiques; elle s'étend environ des dernières semaines de l'hiver à la fin du printemps, et varie selon le

site et l'année. La cohabitation entre varappeurs et faucons est donc possible, à condition évidemment que les varappeurs soient avertis et que les naturalistes suivent l'évolution des couvaisons sur le terrain.

Varappe et protection des falaises

Dans le courant de l'été 2008 Pro Natura Jura a confié à Pierre Villars, varappeur et engagé dans le cadre de son service civil à la Sauge, Cudrefin, centre nature de l'Association suisse pour la protection des oiseaux (ASPO), le mandat de former un groupe de réflexion pour l'étude d'une solution conciliant les intérêts des varappeurs et la survie des nichées du faucon. Ont été sollicités les milieux de la varappe, les naturalistes et les instances cantonales pour la mise sur pied d'une table ronde. Suite à cette initiative et à une intervention parlementaire, l'ENV a repris le flambeau et constitué un groupe de travail «Varappe – protection des falaises». Les sites critiques ont été répertoriés, une carte a été établie, ainsi qu'une mention dans le guide de varappe du Jura. L'étude a été étendue au hibou grand-duc, à l'hirondelle de rochers, au grand corbeau et au tichodrome, pour lesquels un concept global de protection sera mis au point. Les milieux de la varappe sont favorables à une interdiction temporaire, communiquée par divers moyens; les sites concernés seront suivis d'année en année par les naturalistes. Le groupe n'a encore pas fini son travail, mais l'obtention d'une solution satisfaisante pour tous les milieux est en très bonne voie, ce qui est réjouissant.

JACQUES VILLARS

